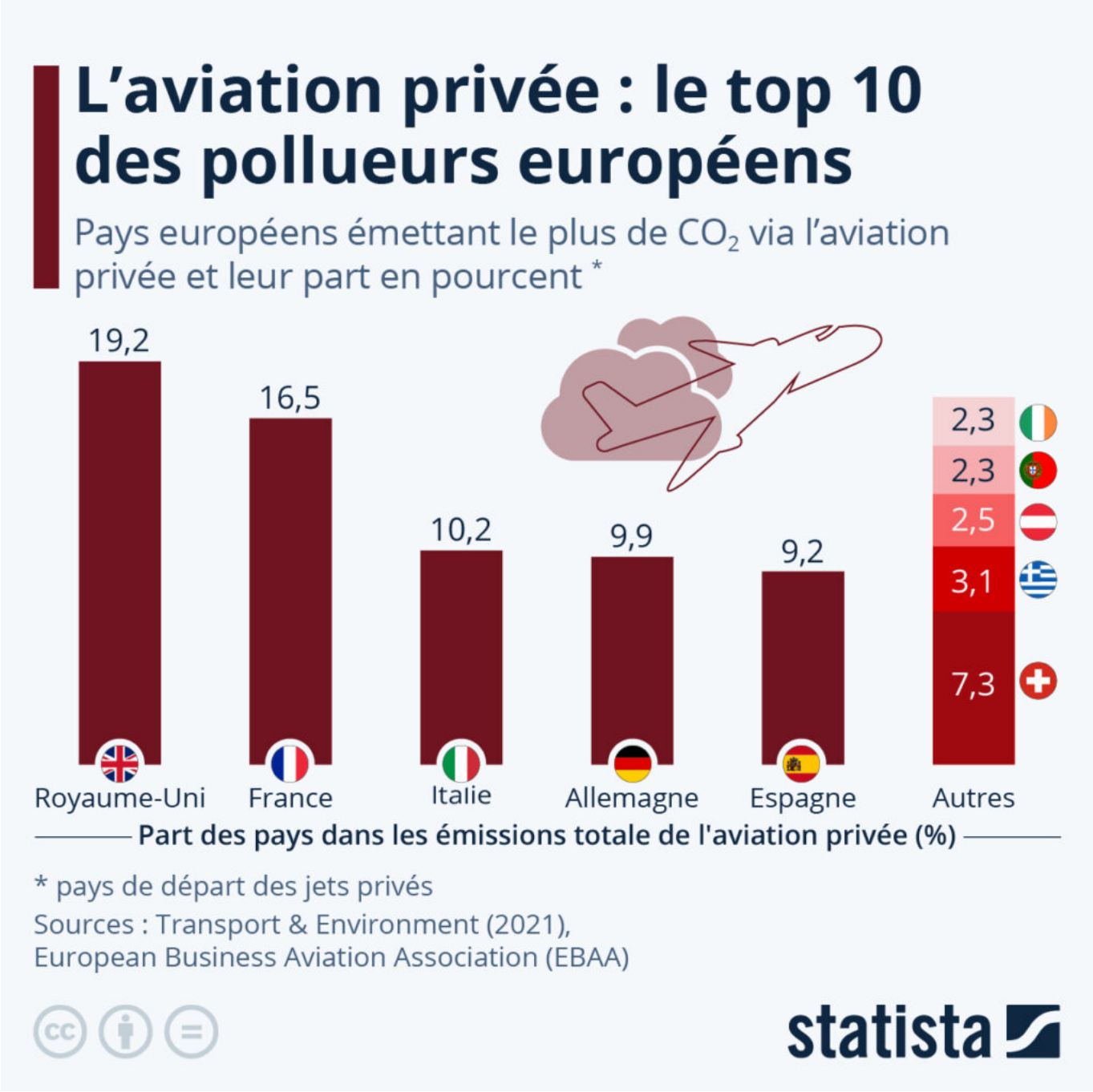
Ecrit par Echo du Mardi le 28 août 2022

L’aviation privée : le top 10 des pollueurs européens



Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 28 août 2022

« Il est temps de bannir les jets privés « . C'est l'appel lancé la semaine passée par le secrétaire national français du parti Europe Écologie Les Verts, Julien Bayou, sur Twitter.

Le ministre Clément Beaune s'oppose toutefois à une interdiction complète de l'aviation privée en rappelant l'importance économique de l'aviation d'affaires pour la France. D'après lui, il faudrait une réglementation européenne, selon le Parisien.

Selon le journal Le Monde, le débat a été alimenté entre autres par les fournisseurs de tracking de vol qui permettent de suivre les voyages de luxe de quelques personnes fortunées. Sur Twitter, il existe par exemple un profil automatisé qui informe sur les vols d'un jet privé du milliardaire de la tech Elon Musk. Le profil I Fly Bernard enregistre les voyages de jets privés de milliardaires et de grands groupes français. Il fournit également une estimation de la consommation de carburant et du bilan CO2 de ces passagers.

Comme le montre notre graphique, la France émet presque autant de CO2 avec son trafic aérien privé que la Suisse, la Grèce, l'Autriche, le Portugal et l'Irlande réunis. Seul le Royaume-Uni dépasse la France et représente 19,2 % du total des émissions de CO2 européennes dues à l'aviation privée.

De Claire Villiers pour Statista